



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chimie

Question écrite n° 36892

Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte M. le ministre du redressement productif sur l'avenir des activités chimiques de la société Kem One. En effet, les offres de reprise de ce groupe doivent être déposées avant le 9 septembre 2013. Or l'enjeu est lourd : 22 usines et 2 600 salariés, dont 1 800 en France sont directement menacés. Il rappelle qu'au-delà les conséquences d'une liquidation seraient lourdes, avec en amont la saline de Vauvert, et en aval toute la filière française du PVC et de la plasturgie. La compétitivité de Kem One passe par une diminution des coûts facturés par EDF, Total et Arkema sur les fournitures de vapeur, d'éthylène et d'électricité. Son ministère doit assumer à cet égard les prérogatives d'un État stratège. Concernant ce dernier point, il souhaiterait connaître le montant des capitaux que le Fonds stratégique d'investissement est prêt à investir dans le capital de ce groupe, afin d'en assurer la survie et la pérennité.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36892

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9414

Question retirée le : 8 septembre 2015 (Retrait à l'initiative de l'auteur)